

Les subsides

M. Schellenberger: Et encore plus cher à Vancouver.

M. Gustafson: En effet. Le gouvernement devrait donc s'efforcer d'améliorer la situation financière des agriculteurs. Il n'aurait qu'à les payer convenablement, en haussant le prix initial du blé et du blé durum. La plupart des personnes responsables qui s'adonnent au commerce du grain sont d'avis qu'une marge de 50c. par boisseau suffit à constituer les réserves dont la Commission du blé a besoin pour parer aux éventualités. Le ministre pourrait certes recommander au cabinet d'augmenter de 50c. le prix initial du boisseau de blé ou de blé durum.

Je le répète, cet argent appartient aux agriculteurs. Ils n'attendent pas de secours. Le ministre vient de nous dire qu'il leur distribue des fonds de toutes sortes. Si l'on tient compte du rôle de l'agriculture dans l'économie canadienne, les agriculteurs sortent perdants de nos dispositions budgétaires. Je l'ai déjà signalé au ministre, qui a esquivé la question. En fait, ils ne reçoivent qu'environ 1.25 p. 100 du budget global. Le ministre sait que cette donnée est exacte. Le gouvernement pourrait faire quelque chose en faveur de la stabilisation du prix des grains de l'Ouest. Il pourrait hausser le prix initial des grains et accroître ainsi les liquidités des agriculteurs.

Le gouvernement prend au lieu de donner. Il a imposé une taxe excessive sur le carburant diesel et les autres carburants servant à la production alimentaire. Il a imposé une taxe fédérale directe de 70c. le gallon sur le carburant agricole. C'est vraiment exagéré. Le 13 décembre 1979, le jour de notre défaite, était un triste jour . . .

Une voix: Un triste jour pour le Canada.

M. Gustafson: Oui, c'était un triste jour pour le Canada. A l'époque, dans le petit village de Macoun, le carburant coûtait—monsieur le Président me signale-t-il que mon temps de parole est écoulé?

M. le vice-président: Oui.

M. Gustafson: Peut-être pourriez-vous demander le consentement unanime.

M. le vice-président: La Chambre consent-elle à l'unanimité à laisser poursuivre le député?

Des voix: D'accord.

M. le vice-président: Il semble y avoir consentement unanime.

M. Gustafson: Merci, monsieur le Président. Je serai bref. Comme je le disais, le 13 décembre 1979, dans le petit village de Macoun, le carburant coûtait 98c. le gallon. Je me souviens de ce jour-là. C'était un triste jour pour un nouveau député qui venait d'être battu. Aujourd'hui, le carburant coûte près de \$2 le gallon.

M. le vice-président: A l'ordre. Je signale au député que la présidence s'est trompée. Il disposait de vingt minutes en tout et il lui en reste dix.

M. Gustafson: Il est important de faire supprimer cette taxe beaucoup trop lourde sur le carburant agricole. Le ministre a dit que le gouvernement avait aidé les agriculteurs, mais ces derniers ont dû payer des taxes excessives sur le carburant agricole. Cela leur fait beaucoup de tort. Un grand nombre d'entre eux ne peuvent pas travailler. Un grand nombre d'entre eux ne participent pas aux jachères d'été, car ils n'en ont pas les moyens. Il faut déboursier \$150 pour remplir le réservoir d'un tracteur. Cela se reflétera dans le coût de production. Le

ministre et le gouvernement ont-ils songé à supprimer une partie de cette taxe de façon à permettre aux producteurs d'être aussi productifs ou même plus productifs que par le passé?

● (1420)

Je voudrais parler d'un autre domaine dans lequel le gouvernement promet depuis longtemps d'intervenir. Je veux parler de l'impôt sur les gains en capital auquel sont soumis les agriculteurs. Certains députés ne verront peut-être pas le rapport avec les liquidités. C'est pourtant directement relié. Permettez-moi de vous donner un exemple.

Un père peut demander à son fils de lui payer une somme raisonnable pour sa terre afin de pouvoir vivre une retraite décente dans une petite ville, après de dures années de labeur. Le jeune agriculteur le fera pour permettre à son père de mener une vie décente. Mais le père doit payer au gouvernement du Canada l'impôt sur les gains en capital. Cela limite beaucoup les possibilités. Nous avons constamment demandé au gouvernement, et pas plus tard qu'il y a 15 jours de supprimer l'impôt sur les gains en capital pour les agriculteurs, mais il n'a encore rien fait.

Au cours des trois dernières campagnes électorales, le gouvernement a promis d'agir en ce sens, mais ne l'a pas fait. J'espère que le ministre de l'Agriculture demandera au cabinet d'examiner l'impôt sur les gains en capital qui frappe les agriculteurs, impôt qui est très restrictif et improductif pour le secteur agricole.

Le ministre avait quelque chose à dire au sujet du crédit agricole, comme cela lui arrive à l'occasion. Il existe des solutions au problème du crédit agricole. Il n'y a pas suffisamment d'argent dans la caisse. Plus important encore, le taux d'intérêt est beaucoup trop élevé. Les jeunes agriculteurs n'ont pas les moyens d'emprunter à des taux aussi élevés. Notre parti a proposé une solution à cela. Il y a des agriculteurs qui investiraient leur argent dans des obligations agricoles, et alors les jeunes agriculteurs pourraient en profiter. Ils pourraient emprunter de cette caisse pour financer leur exploitation. Nous avons proposé cette solution il y a quelque temps déjà, comme le ministre le sait parfaitement. Le gouvernement n'a pas su agir de façon positive pour ce qui est du financement des agriculteurs. Cela permettrait d'améliorer la situation actuelle où les besoins des jeunes agriculteurs ne sont pas satisfaits.

Le ministre parle de tout l'argent que le gouvernement fédéral a versé aux provinces. Toutefois, il ne mentionne pas l'apport important du secteur agricole par le biais de l'imposition des contribuables du Canada central, et surtout des fonctionnaires. Les agriculteurs sont mécontents de la façon dont le gouvernement dépense leur argent chèrement gagné. Ils nous le font clairement sentir.

Je veux maintenant passer à un autre point important. J'ai prétendu pendant quelque temps qu'il semblait y avoir diverses normes pour différents secteurs de production. Cela n'est pas juste. L'agriculteur doit engager de nombreuses dépenses telles que pour l'achat de machines aratoires et d'essence. Après cela, il devrait pouvoir assurer un bon niveau de vie à sa famille. Toutefois, au dire du fisc notamment, le revenu net moyen de l'agriculteur est d'environ \$4,000. Songez que le consommateur consacre environ 15 p. 100 de son revenu à son